



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'ONF comprend 30 membres (article D.222-1 du Code forestier). Son champ d'action est défini par le Code forestier (articles D.222-5 à D.222-10). Le président et les membres sont nommés par décret ou arrêté du Gouvernement (article D.222-2 du code forestier).

- Président : **Jean-Yves Caullet**
- Premier vice-président : **Dominique Jarlier**
- Deuxième vice-président : **Philippe Siat**

Membres titulaires

- **Représentant du Premier ministre :**
 - **Julien Turenne**, conseiller technique agriculture au sein du Pôle écologie, transports, énergie, logement et agriculture du Premier Ministre
- **Représentants du Conseil d'État, de la Cour des comptes et de l'Inspection générale des Finances :**
 - **Bertrand Brassens**, inspecteur général des Finances
 - **Monique Saliou**, conseiller maître à la Cour des comptes
- **Représentants du ministre de l'Agriculture et de l'alimentation, chargé des Forêts :**
 - **Sophie Delaporte**, secrétaire générale
 - **Valérie Métrich-Hecquet**, directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises
 - **Sylvain Réallon**, sous-directeur de la performance économique et environnementale des entreprises
- **Représentants du ministre chargé du budget et des finances publiques :**
 - **Bastien Llorca**, Sous-directeur des Dépenses et des Recettes de l'État et des opérateurs
 - **Morgan Larhant**, sous-directeur de la 7^e sous-direction de la direction du budget
- **Représentant le directeur général des entreprises au ministère chargé de l'Industrie :**
 - **Claude Marchand**, chef du bureau matériaux
- **Représentants du ministre chargé de l'Environnement :**
 - **Brice Huet**, adjoint au directeur de l'Eau et de la Biodiversité
 - **Laure Tourjansky**, chef du service des Risques naturels et hydrauliques

- **Représentant le directeur du développement des territoires au Commissariat général à l'Égalité des territoires :**
 - **Sophie Duval-Huwart**, directrice du développement des capacités des territoires
- **Représentant le directeur de la modernisation et de l'action territoriale au ministère de l'Intérieur :**
 - **Alain Espinasse**, secrétaire général adjoint, directeur de la modernisation et de l'action territoriale
- **Représentant le directeur général des Outre-mer au ministère des Outre-mer :**
 - **Emmanuel Berthier**, directeur général des outre-mer
- **Représentants des personnes publiques autres que l'État, propriétaires de forêts relevant du régime forestier :**
 - **Dominique Jarlier**, président de la Fédération nationale des communes forestières, maire de Rochefort-Montagne (Puy-de-Dôme) (1)
 - **Francis Cros**, président de la communauté de communes du Haut-Languedoc (Hérault) (2)
 - **Pierre Grandadam**, maire de Plaine (Bas-Rhin) (3)
 - **Jean-Yves Caullet**, maire d'Avallon (Yonne) (4)
- **Représentant de Régions de France :**
 - **Sylvain Mathieu**, vice-président de la région Bourgogne-Franche-Comté (5)
- **Représentants des personnels de droit privé employés par l'Établissement :**
 - **Eloi Schneider**, ouvrier forestier, au titre de la Fédération CFTC de l'Agriculture (CFTC-AGRI) (6)
 - **Jean-François Davignon**, ouvrier forestier, au titre de la Fédération générale agroalimentaire CFDT (FGA-CFDT) (7)
- **Représentants des personnels de droit public employés par l'Établissement, hors personnels d'encadrement :**
 - **Emmanuel Gorjux**, Cadre technique, au titre du SNUPFEN Solidaires (8)
 - **Philippe Berger**, Technicien supérieur forestier, au titre du SNUPFEN Solidaires (9)
 - **Olivier Marcet**, Technicien supérieur forestier, au titre de l'Union syndicale de l'ONF-CGT-Forêt (10)
 - **Jean-Philippe Cottet**, attaché principal d'administration, au titre du Syndicat national des personnels administratifs de l'ONF (Synergies-FO) (11)
- **Représentant des personnels d'encadrement employés par l'Établissement :**
 - **Armelle Noé**, Ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, au titre du syndicat national des cadres EFA-CGC" (12)
- **Personnalités choisies en raison de leur compétence particulière dans les domaines professionnels, technique, économique, scientifique, social, cynégétique ou de la protection de la nature :**
 - **Philippe Siat**, président de la Fédération nationale du bois
 - **Michel Thomas**, président de la Fédération départementale des chasseurs de la Meuse
 - **Pascale Got**, conseillère départementale de la Gironde
 - **Adeline Favrel**, France Nature Environnement.

Membres suppléants

- (1) Jacky Favret, maire de Blondefontaine (Haute-Saône)
- (2) Michel Castan, conseiller municipal de Tardets (Pyrénées atlantiques)
- (3) Jean-Pierre Michel, maire de Rochetaillée (Haute-Marne)
- (4) Marie-Louise Haralambon, maire de Favières (Meurthe-et-Moselle)
- (5) Patrick Bastian, président de la Commission agriculture et forêt au Conseil régional Grand-Est
- (6) Willy Beugnet, ouvrier forestier, au titre de CFTC-AGRI
- (7) Dominique Bordenave, ouvrier forestier, au titre de la FGA-CFDT
- (8) Véronique Vinot, attachée d'administration, au titre du SNUPFEN-Solidaires
- (9) Jean-Luc Pigeassou, technicien supérieur forestier, au titre du SNUPFEN-Solidaires
- (10) Arnaud Reusser, technicien supérieur forestier, au titre de l'Union syndicale de l'ONF CGT-Forêt
- (11) Pascale Licour, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, au titre du Synergies-FO
- (12) Sylvain Pennet, cadre, au titre du syndicat national des cadres EFA-CGC.